

# FINANCER SA FORMATION : LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS

DES SOLUTIONS POUR TOUS,  
TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE.



## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Pour tous les actifs

### POURQUOI ?

Pour permettre à tous les actifs de financer leur formation de façon autonome

### POUR QUI ?

Salariés  
Demandeurs d'emploi  
Profession libérale/non salariée

### SOUS QUELLES CONDITIONS ?

La formation doit être qualifiante (titre, diplôme, etc.)  
Bilans de compétence, VAE et permis B aussi éligibles

### FINANCEMENT

500 € par an pour les actifs qualifiés (plafond à 5 000 €)  
800 € par an pour les moins qualifiés (plafond à 8 000 €)

MON  
COMPTE  
FORMATION

[moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)



## PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Salariés en reconversion

### POURQUOI ?

Pour suivre une formation longue sur un temps de congé visant à une reconversion

### SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Seules les formations certifiantes/diplômantes sont éligibles  
Afficher 12 mois d'ancienneté dans l'entreprise  
Adresser une demande à l'employeur

### FINANCEMENT

Maintien du salaire de 60 à 100 % selon la durée



## TRANSITION COLLECTIVE

Salariés dont l'emploi est menacé

### POURQUOI ?

Pour rediriger les salariés dont l'emploi est menacé vers les métiers recruteurs  
Se former sur un cycle long (jusqu'à 24 mois) ou obtenir une VAE

### POUR QUI ?

En priorité pour les salariés moins qualifiés

### FINANCEMENT

Financement de la formation intégral ou partiel par le FNE-Formation et les Associations "Transitions Pro"

TRANSITIONS  
PRO

[transitionspro.fr](http://transitionspro.fr)



## PRO-A

Salariés et entreprises

### POURQUOI ?

Favoriser l'évolution professionnelle par l'alternance

### POUR QUI ?

Pour les salariés en :



avec un niveau de qualification inférieur à la licence (bac +3)

### FINANCEMENT

Prise en charge des frais de formation et parfois du salaire par les OPCO

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

À l'initiative de l'employeur

### POURQUOI ?

Se former à l'initiative de son employeur sans mobiliser son CPF

### SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Obligation pour l'employeur, le salarié ne peut pas s'y opposer  
La formation doit s'effectuer sur le temps de travail

### FINANCEMENT

Maintien du salaire et de la protection sociale  
Formation à la charge de l'employeur

## FNE-FORMATION

Salariés en activité partielle

### POURQUOI ?

Éviter le licenciement des salariés en temps de crise

### POUR QUI ?

Salariés en activité partielle et en activité partielle de longue durée

### SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Obtenir l'accord de l'employeur ou des employés concernés  
Alternance et formations obligatoires à la sécurité exclues  
Formation suivie hors du temps de travail

### FINANCEMENT

Prise en charge des frais de formation à 70 % pour les salariés en activité partielle  
Prise en charge à 80 % pour les salariés en activité partielle longue durée



## DISPOSITIF DÉMISSIONNAIRE

Salariés souhaitant se reconverter

### POURQUOI ?

Réaliser un projet de reconversion professionnelle

### POUR QUI ?

Pour les salariés démissionnaires

### SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Afficher au moins 5 ans d'activité salariée continue  
Avoir un projet de reconversion réel et sérieux (formation ou création/reprise d'entreprise)  
Validation par un Conseil en évolution professionnelle (CEP)

### FINANCEMENT

Versement d'allocation chômage le temps de la formation

MON CONSEIL  
EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE

[mon-cep.org](http://mon-cep.org)



## PÉRIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Immersion en entreprise

### POURQUOI ?

Découvrir un métier ou confirmer un projet professionnel

### POUR QUI ?

Personnes sans activité en parcours d'insertion ou en réorientation faisant l'objet d'un accompagnement social ou professionnel personnalisé

### SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Prescrit par :   

### DURÉE ?

Durée maximale d'un mois, en continu ou non

### FINANCEMENT

Maintien de l'allocation chômage ou du salaire

## PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE

Secteurs en forte demande

### POURQUOI ?

Former plusieurs personnes sur des secteurs en besoin

### POUR QUI ?

Pour les demandeurs d'emploi

### SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Formations longues (400 heures maximum) avec temps d'immersion en entreprise

### FINANCEMENT

Frais de formation pris en charge par l'OPCO  
Rémunération par Pôle Emploi dans certains cas

OPCO  
Opérateur de compétences